

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2675(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Produits chimiques - classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges: modification, dans l'annexe VI, partie 3, des entrées concernant l'acide 2-éthylhexanoïque et ses sels; l'acide borique; le trioxyde de dibore; l'heptaoxyde de tétrabore et de disodium, hydrate; le tétraborate de disodium, anhydre; l'acide orthoborique, sel de sodium; le tétraborate de disodium, décahydrate et le tétraborate de disodium, pentahydrate	
Complétant <a href="#">2007/0121(COD)</a>	
Sujet	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a> (Commission associée)		